



A. B. S. O. - B. V. O. S.

Rhode, le 06/03/2004.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 février 2004

présents : ASUB – HERMATHENAE – ALTAÏR – PEGASE – HOC (procuration) – OLVE – ARDOC – TROL – KOL – HAM O.K. – BALISE X – OMEGA – BABA (procuration) – BORASCA (procuration)

excusé : NSV AMEL

absents : CO LIEGE – CLO CHINY – COMB

.....

1 Vérification des pouvoirs des Délégués.

Sont présents ou représentés à l'AG, les 5 clubs de la ligue VVO. Pour les votes au sein du collège VVO, l'OMEGA dispose de 7 voix, le KOL dispose de 6 voix, le Ham O.K. et le TROL disposent de 4 voix et BORASCA de 1 voix ; au total 22 voix. Au sein du collège FRISO, 9 clubs sont présents ou représentés. Chaque club possède une voix.

2 Allocution du Président, Roger Aerts.

Best vrienden,

Ik wens iedereen welkom op deze algemene vergadering en ik hoop dat bij het nemen van beslissingen iedereen het algemeen belang van de oriëntatiesport zal willen stellen, zeker boven persoonlijke of clubbelangen en misschien ook boven de belangen van de liga's. Volgens artikel 3 van onze statuten heeft onze vereniging tot doel de oriëntatiesport te bevorderen in België, van deze te beheren op nationaal niveau en van de activiteiten van de regionale federaties voor oriëntatiesporten te coördineren. Omwille van de federale opsplitsing van de sport is het bijna onmogelijk geworden om de promotie van onze sport nog vanop nationaal niveau te voeren; daarvoor zijn de liga's beter geplaatst. Er is vooreerst de nauwe relatie met ADEPS of BLOSO die elk hun eigen strategie, doelstellingen, manier van subsidiëring en procedures hebben betreffende deze materie. Maar ook wat betreft de zeer belangrijke contacten en samenwerkingen met gemeenten of onderwijsinstellingen zijn de liga's het best geplaatst.

Les objets principaux de notre association restent la coordination de la gestion au niveau national et la participation à des compétitions internationales; cela veut dire les entraînements, les sélections, les inscriptions et les déplacements. Un entraîneur national est incontestablement l'outil par excellence pour cette réalisation. Il est regrettable que ce but n'a pas été atteint les dernières années. Des entraînements et même des camps n'ont pas lieu ensemble mais se passent parallèlement. Nos juniors et nos seniors ont besoin des compétitions internationales mais même au niveau national ils se rencontrent de moins en moins à cause du nouveau calendrier plus réduit. Alors la déception est souvent grande pendant les championnats du monde parce que les espoirs personnels n'ont pas été atteints. Nos athlètes ne parviennent plus à se placer parmi les 100 premiers du World Elite Ranking. Nous devons nous rendre compte qu'il faut un miracle pour que nos athlètes se classeraient parmi les 50 meilleurs d'une finale. Néanmoins l'année dernière en Suisse Fabien Pasquasy a réalisé ce miracle avec sa performance extraordinaire pendant le relais et également Aline Hermans a donné de l'espoir pour le futur. Une percée de nos élites n'est possible quand la base des sélections sera élargie et quand toutes les forces des deux ligues seront concentrées d'une façon efficace. Mais cela n'est pas évident. Notre système d'une double majorité lors du vote, affaiblit la volonté de coopérer. Des contacts directes entre des clubs et le conseil d'administration national sont plutôt rares sauf dans la commission technique. Les commissions équipes et techniques ABSO-BVOS sont les organes de concertations des deux ligues et il est devenu une rareté de voir un individu qui ose avancer des idées personnelles mais qui sont parfois très intéressantes. Des propositions, des idées, des opinions sont toutes développées dans les ligues et elles sont dirigées de là. Il ne faut donc pas attendre des miracles d'un conseil administratif plus au moins immobilisé quand des propositions sont faites pour modifier des sélections passées et correctement faites.

De Mountain-bike is een populaire sport in België en elk week-end zijn er honderden sportlui ergens op een omloop te zien. Nochtans geraakt de mountain-bike oriëntatie niet van de grond. Er is in de eerste plaats een zeker wantrouwen vanwege Bos en Groen dat, naar het minder goed voorbeeld van nogal veel mountain-bikers, ook deze van de oriëntatie niet zo gedisciplineerd zouden zijn. Maar er is vooral de grote discussie of een wedstrijd met tijdopname mogelijk is zonder de inzet van enorme middelen om de veiligheid van renner en andere weggebruiker te verzekeren. Zijn er daarontrent verschillen met andere landen en dewelke? Een discussie ten gronde met alle betrokken instanties moet absoluut gevoerd worden, zoniet zal de discipline nooit kunnen doorbreken

Tijdens een wedstrijd heeft de oriëntatelooper nog het voorrecht van zich volledig te laten opsorpen door de natuur en op mooie plaatsen langs te komen waar de gewone wandelaar nooit komt of zelfs het bestaan niet van weet. Om dit voorrecht in stand te kunnen houden moet er een zware tol betaald worden door de verantwoordelijken van clubs en liga's. Het daarvoor verëiste administratief werk groeit nog altijd, het papierwerk stijgt alsook het aantal nodige contacten en verplaatsingen nodig voor interventies bij instellingen van allerlei aard. Hierbij wens ik kennis geven van mijn oprechte waardering aan al diegenen zich inspanningen om onze sport levendig te houden. Dank aan alle bestuursleden van liga's en clubs en de leden van de commissies van alle niveaus. Hun werk zal nooit de media bereiken want zij moeten het niet doen om in de kijker te lopen. Zij doen het uitsluitend voor onze sport zelf. Veliest de moed niet, geeft het niet op en doet zo verder.

Roger Aerts.

3 Rapport du Secrétaire Général, Eric Hully.

Beste Sportvrienden, Liebe Freunden, Chers Amis,

Le rapport sera vite fait car les tâches qui doivent être effectuées sont connues, ont été réalisées et que cela n'a intéressé, manifestement, que très ponctuellement les membres de l'A.B.S.O.-B.V.O.S.

Je ne vais donc pas passer mon temps à vous décrire les multiples interventions, réunions, déplacements. Je ne voudrais pas, en effet, montrer le dynamisme certain qui n'est celui que de deux ou trois personnes pour l'A.B.S.O. – B.V.O.S..

Je parlerai, plutôt, de ce qui est dit, fait et entendu à l'étranger.

- *Championnats du Monde et Coupes du Monde chaque année : nous n'y sommes pas du tout favorables car nous n'avons pas suffisamment d'Elites ni d'argent, ni d'encadrement.*
- *Evolution vers (beaucoup) plus de professionnalisme : cela fait peur car nous ne sommes nulle part dans le cadre de nos organisations mais c'est absolument nécessaire :*
 - ? *Il nous faut plus de cartes dignes de ce nom (qualité des dessins et des terrains)*
 - ? *des tentes ou locaux corrects sont indispensables*
 - ? *un contrôle interne doit être prévu et réalisé à chaque compétition du calendrier national*
 - ? *un contrôleur doit vraiment être désigné par l'ABS-O-BVOS.*
- *Dans le cadre des Championnats de Belgique, il est souhaitable de se positionner d'une manière plus favorable si nous souhaitons accueillir des participants étrangers.*

Par ailleurs, en ce qui concerne l'équipe nationale (Juniors ou Seniors), je suis d'avis qu'une meilleure communication doit exister entre les deux ligues. Ceci permettra de répondre au souhait des sportifs et cela permettra également de ne plus être confronté aux épisodes malheureux de l'an dernier en matière de sélections.

Enfin, je lance ici un appel aux personnes compétentes des deux ligues pour que les Commissions fonctionnent mieux. C'est vraiment indispensable et urgent.

Merci à tous pour votre bonne attention et bonne assemblée.

Eric Hully

4 Rapport de la Commission des Equipes : Jean-Noël DEBEHOGNE

Chers amis,

Il revient au secrétaire de faire le rapport annuel de notre Commission qui est constituée par ordre alphabétique de Guido CEUNEN, Jean-Noël DEBEHOGNE, Dirk DEIJGERS, Jan DELOBEL, Hermann MACKELS, Paul TIMMERMANS & Mireille VANOOSTERHOUT. Depuis la dernière Assemblée, notre Commission s'est réunie à deux reprises, dans la meilleure ambiance de travail qui soit, le 10.09.2003 à Liège et le 20.10.2003 à Auderghem.

Le travail principal de la Commission a porté comme chaque année sur l'établissement des critères de sélection pour les JWOC 2004 & JEC 2004 pour les Juniors, pour les World Cup 2004 et les WOC 2004 pour les Seniors.

Au niveau des résultats sportifs 2003, on notera

- chez les Seniors : -la place comme finaliste A d'Aline Hermans en Longue Distance aux Woc 2003*
- la troisième place individuelle de Fabien Pasquasy comme premier relayeur en Suisse.*
- chez les Juniors : -la sixième place en H20 d'Etienne VanGasse au J.E.C. en octobre*

Les membres des équipes ont pu bénéficier du sponsoring SILVA par l'intermédiaire de l'a.s.b.l. "C.O.Sports" qu'il convient de remercier, au nom des heureux bénéficiaires.

Merci de votre bonne attention.

Jean-Noël DEBEHOGNE
Secrétaire de la Commission des Equipes ABSO-BVOS

5 Rapport de la Commission technique : Serge Dery.

Depuis janvier 2003, la commission technique s'est réunie à quatre reprises. Vu les travaux en cours, il n'a pas été utile de multiplier les réunions. Le calendrier 2004 à été arrêté sans gros problème. Le système actuel permet d'arriver à l'assemblée annuelle avec un calendrier établi.

- ? *Le règlement sportif doit être légèrement toiletté dans le chef des traductions et coquilles, cela ne posant néanmoins pas de problème majeur.*
- ? *Pour rappel, conformément à l'article 12.1.9. un exemple de N° de carte A.B.S.O.- B.V.O.S. est téléchargeable sur le site de l'A.B.S.O. – B.V.O.S.*
- ? *Il est rappelé également en vertu de l'article 12.1.1. sur les normes belges, pour avoir des cartes cohérentes, les clubs doivent respecter ces normes, en particulier :*

-représenté en couleur <u>verte</u>	-par le symbole X (419,0)	arbre remarquable "sapin"
	-par le symbole O (418,0)	arbre remarquable "feuillu"
	-par le symbole ? (412,1)	houx
-représenté en couleur noire :	- par le symbole X (542,0)	souche
-représenté en couleur bistre :	- par le symbole O (117,1)	terrasse

? Le bilan annuel du cadastre est établi par le gestionnaire. (Guy WULLEPIT). Tous les documents sont envoyés aux ligues et clubs et constituent des annexes de ce P.V.

? Ayant œuvré au sein de la commission des cartes et technique depuis février 95, je prends congé de la commission et vous remercie de la votre confiance. Je cède donc dès à présent ma place à Serge JEANMENNE et lui souhaite un bon travail enrichissant. Merci à tous.

Serge DERY

6 Rapport de la Commission de Discipline et de Conciliation

Aucune activité en 2003. Le Président insiste pour que, le cas échéant, la Commission soit rapidement en état de fonctionner. Un prochain C.A. de l'Association y veillera.

7 Propositions de modifications aux Statuts.

Le conseil d'administration de l'A.B.S.O. - B.V.O.S. propose à l'Assemblée Générale de profiter de la nécessité de modifier cette année les statuts pour les mettre en conformité avec la nouvelle loi sur les ASBL, pour simplifier également la structure juridique de la fédération belge de course d'orientation.

Ce projet doit être étudié par Luc Derenne (FRSO) qui a proposé ses compétences. Un membre de la VVO doit se proposer.

Les associés seraient les présidents, les secrétaires et les trésoriers des deux ligues, durant le temps de leur mandat (et non plus les deux ligues et les présidents des clubs affiliés).

Les administrateurs seraient choisis parmi les affiliés des deux ligues, à raison de deux administrateurs par ligue.

L'Assemblée Générale se composerait donc de 6 personnes (3 VVO et 3 FRSO) et le Conseil d'Administration de 4 personnes (2 FRSO et 2 VVO : les administrateurs n'étant pas nécessairement associés).

Les administrateurs se partageraient entre eux les mandats de président, vice-président, secrétaire et trésorier.

L'AG serait seule compétente pour les modifications aux statuts (comme la loi l'impose).

Le CA serait seul compétent pour les modifications au règlement administratif.

Le règlement sportif et le calendrier national seraient de la compétence d'une Assemblée des Clubs VVO et FRSO, avec le système de votes actuellement en vigueur.

Les commissions ABSO-BVOS seraient maintenues dans leur forme actuelle.

L'Assemblée Générale adopte, à l'unanimité, cette résolution et elle charge le conseil d'administration de lui proposer une modification aux statuts (adaptation à la nouvelle législation et application de la présente résolution) lors d'une assemblée générale extraordinaire à convoquer en septembre 2004.

8 Propositions de modifications au Règlement Administratif.

Aucune proposition de modification.

9 Propositions de modifications au Règlement Sportif.

9.1 toilettage des textes et coordination entre les versions en NL et en FR. Articles divers . (PV du 05/01/04)

Art 4.1.2	manque dans le texte NL « <u>Lang en Middelfstand</u> »
Art 4.5.1	Aantal inschreven ploegen kleiner <u>of gelijk is aan</u> negen
Art 5.1.1	<u>Annexe B</u> (et non A) texte FR : <u>article 14.15</u> (et non 15.12)
Art 6.2.8	supprimer « <u>les cartes de contrôle de tous les compétiteurs</u> »
Art 7.7	rajouter dans le texte FR « <u>les chiens, même en laisse, sont interdits dans la zone de course et au départ</u> »
Art 8.4	rajouter : « <u>le contrôleur de la course peut désigner un nouveau membre du jury en remplacement d'un membre absent, d'un membre démissionnaire ainsi qu'en cas d'extrême urgence</u> ».
Art 12.2.6	rajouter dans le texte NL : « <u>of de gereserveerde zone nageleefd is</u> »
Art 12.2.7	article 12.2.9 et non 13.2.9
Art 12.2.8	texte FR : <u>article 12.2.1</u> et non 13.2.1
Art 12.2.14	texte FR : <u>article 12.2.1</u> et non 13.2.1
Art 14.10	rajouter dans le texte NL : 11. H70+ / D65 / D70+ fysisch gemakkelijk en technisch moeilijk
Art 14.12	texte en FR : <u>Annexe B</u> (et non annexe A)
Art 17.2	<u>Article 17.1</u> (et non 18.1)
Art 20.2	A l'occasion des 7 courses : FR : le classement est établi par l'addition des <u>cinq</u> meilleurs ... NL : ... door optelling van de vijf beste ...

Ces modifications sont adoptées à l'unanimité

9.2 Article 12.1.9. (PV du 17/02/03)

Ajouter à la dernière ligne : « Le numéro réalisé sous OCAD 8 sera le plus proche possible de la norme édictée ci-dessus et en aucun cas inférieur à celle-ci. Afin d'uniformiser le logo, celui-ci est téléchargeable sur le site de l'A.B.S.O. – B.V.O.S. »

Point adopté à l'unanimité.

9.3 Article 4.1.6. (PV du 15/10/03)

Sont appelés sur le podium les trois premiers compétiteurs de nationalité belge ainsi, le cas échéant, que les compétiteurs étrangers ayant terminé la course à la première, à la deuxième et/ou à la troisième place. Ils sont ainsi honorés pour leur

performance sportive. Les compétiteurs de nationalité belge reçoivent la médaille d'or et le titre de Champion de Belgique (premier belge), la médaille d'argent (deuxième belge), la médaille de bronze (troisième belge).

Point adopté à l'unanimité

Par ailleurs le Conseil d'Administration souhaite que l'organisateur du Championnat de Belgique Longue Distance sollicite (via l'A.B.S.O.-B.V.O.S.) le statut de « World Ranking Event » pour les courses Elites H et D.

Il est proposé à l'A.G. que l'A.B.S.O.-B.V.O.S. prenne en charge, dès 2004, le montant à payer à l'I.O.F. pour l'obtention de ce statut (actuellement 100 euros par « WRE »). La Belgique reçoit actuellement trois « WRE » par an. Le montant annuel maximum à régler par l'A.B.S.O.-B.V.O.S. sera en tout cas limité à 300 euros.

Point adopté à l'unanimité

9.4 Article 12.2.8. (PV du 15/10/03) Cas particuliers (fusion de deux cartes pour une course déterminée)

Une carte révisée dont la superficie a été diminuée conserve son nom initial donné dans le formulaire de réservation et son numéro attribué lors de son homologation.

Une carte révisée et dont la superficie est agrandie par une nouvelle partie de terrain fera l'objet d'une nouvelle demande comme prévu à l'article 12.2.1.

Une carte révisée pour une course particulière dont la nouvelle superficie concerne des terrains de deux ou plusieurs cartes ayant déjà été homologuées pour un même club portera le nom souhaité par le club, les numéros attribués pour chacune des cartes utilisées dans la fusion apparaîtront clairement sur la nouvelle carte.

En dessous du nom, il sera fait mention en rouge de : édition spéciale pour "telle manifestation". (Exemple : Edition spéciale pour le Marathon du 18/11/01).

Point adopté à l'unanimité

9.5 Voorstel VVO wijziging van de nationale kalender

Ce point concerne (voir annexes 5 et 6 de la convocation) le nombre, l'affectation et le calendrier des épreuves du calendrier national. La VVO a fait l'analyse du système en vigueur depuis quelques années et en tire les conclusions qu'il n'est pas optimum. Les raisons sont sportives, relatives aux terrains, au nombre de cartes, financières.

Lors de la discussion de ce point sont mis en avant

- ? le fait que les compétiteurs Elites doivent pouvoir se rencontrer ; que les entraîneurs décident du programme (courses nationales, régionales, à l'étranger).
- ? Que le système actuel a impliqué une refonte complète du calendrier national et du (des ?) calendrier(s) régional (aux)
- ? Que le système actuel prévoit déjà une souplesse quant aux dates.
- ? Qu'un 'ranking' existe, à l'initiative des Elites eux-mêmes

Point rejeté par (VVO) 0 abstentions – 22 pour – 0 contre et (FRSO) 0 abstentions – 1 pour – 8 contre

9.6 Propositions FRSO et VVO relatives aux possibilités informatiques à l'occasion d'un incident de course

Ce point concerne les annexes 4 et 4bis de la convocation.

A noter, en préalable, conformément au règlement, une suspension de séance demandée par la FRSO.

Une intéressante discussion met en avant les éventuelles conséquences d'un poste mal placé, d'un poste manquant ou d'un matériel (poste, système ou plaquette du coureur) défectueux.

Les différents intervenants soulignent le rôle prédominant du jury de course.

Deux thèses en présence :

- ? celle qui consiste à permettre l'utilisation des possibilités informatiques pour 'récupérer' une faute ou un problème (proposition VVO d'ajouter un article dans le chapitre 'divers').
- ? celle qui consiste à concevoir l'informatique en tant qu'outil pour assurer le respect des règlements. (proposition Commission informatique FRSO d'ajouter un article dans le chapitre 'fair play')

Un brin d'émotivité passionne le débat.

Il ressort néanmoins de la discussion :

- ? le rôle essentiel de la vérification des postes et des parcours par le contrôleur interne et par le contrôleur désigné par l'A.B.S.O.-B.V.O.S.
- ? la responsabilité du jury désigné pour valider ou non les compétitions.

Votes : - proposition commission informatique FRSO : point rejeté par (VVO) 0 abstentions - 0 pour - 22 contre ; (FRSO) 4 abstentions – 5 pour – 0 contre.
- proposition VVO : point rejeté par (VVO) 0 abstentions - 22 pour - 0 contre ; (FRSO) 4 abstentions – 0 pour – 5 contre.

Dans l'état actuel des choses, il n'est donc toujours pas possible à un jury de course d'utiliser des fichiers informatiques pour corriger des défaillances d'organisation ou pour pallier à la disparition d'un poste de contrôle.

10 Calendrier des années 2005 et suivantes

? **calendrier 2005 :**

27 février 2005	OMEGA	Nationale 1 Oosterlynck	Saenhoeve
12 mars 2005 (Sa-Za)	OMEGA BEL	Kamp. nacht	Weyervlakte
20 mars 2005	PEGASE	Nationale 2 Challenge SOFT	Andenne
17 avril 2005	A.S.U.B.	Nationale 3	Cornimont
14, 15 et 16 mai 2005	V.V.O.	3 Daagse van België 2005	Leopoldsborg
22 mai 2005	TROL	BEL Kamp. Aflossing	Linkeroeven
19 juin 2005	N.S.V. Amel	Interclubs	Bevercée
4 septembre 2005	K.O.L.	BEL Kamp. Lange afstand	Masy

18 septembre 2005	C.O. Liège	Champ. BEL distance moyenne	Hevremont
02 octobre 2005	Ham OK	Nationale 4	Schemmersberg
16 octobre 2005	A.R.D.O.C.	Champ. BEL sprint	Ville de Sankt-Vith

? **calendriers suivants :**

- 2006 : pour rappel : 3 Jours de Belgique Balise X et Pégase.
 2007 : Aucune proposition reçue. Appel aux candidatures.
 2008 : 3 Jours de Belgique ASUB et CO Liège.

Points approuvés par l'Assemblée à l'unanimité (VVO) 0/22/0 et (FRSO) 0/9/0

11 Rapport du Trésorier

Le rapport figure en annexe 8 de la convocation. Aucune remarque ou questions. Le Trésorier explique aux Vérificateurs aux comptes et au Secrétaire général, par courrier, qu'au poste 031 'taxes 3 Jours de Belgique', il y a lieu de noter que la facture a été envoyée il y a peu de temps à l'organisateur. Les montants ne sont donc pas oubliés et seront perçus sans problème.

12 Rapport des vérificateurs aux comptes.

Noël Nysten et Michel Poulain ont eu le loisir d'effectuer leur travail d'une manière absolument complète. Il ressort de leur rapport oral que les comptes sont tenus impeccablement. Ils proposent à l'Assemblée de féliciter le Trésorier, d'approuver les comptes et donner décharge au Conseil d'Administration.

13 Approbation des comptes – Décharge du Conseil d'Administration.

L'Assemblée, à l'unanimité, approuve les comptes et donne décharge au Conseil d'Administration.

14 Cotisations et droits d'inscription au calendrier national.

Statu quo en ce qui concerne les cotisations et droits d'inscription aux courses.

15 Approbation du budget 2003.

L'Assemblée approuve à l'unanimité le projet de budget pour 2004. Un seul changement concerne (en dépenses) le montant relatif à la charge constituée par les 2 « WRE » prévus en 2004. (coût à prévoir : 200 Euros). Les craintes relatives à la suppression actuelle du subside C.O.I.B. – B.O.I.C. se confirment ...

16 Interpellations.

Aucune interpellation, cette année.

17 Election du Conseil d'Administration.

Les votes (voir candidats en annexe 10 de la convocation) s'expriment, par dérogation au règlement, de la manière suivante : un club VVO ou FRSO = une voix.

Résultats : Sont élus : Ingrid Kennis : 14 voix - Luc Heuinckx : 14 voix - Roger Aerts : 14 voix
 Jacques Hofmans : 14 voix - Eric Hully : 14 voix - Pierre Redouté : 14 voix

18 Election du Président par le nouveau C.A.

Le nouveau C.A., qui se réunira à Diest le 22 mars prochain à 19 h 30, décide de nommer le Bureau comme suit :

Président National : Roger Aerts Vice-Présidente : Ingrid Kennis
 Secrétaire Général : Eric Hully Trésorier : Jacques Hofmans.

19 Désignation des vérificateurs aux comptes.

Noël Nijsten et Michel Poulain acceptent d'effectuer la tâche de vérificateurs aux comptes. L'Assemblée les remercie.

20 Divers

- ? Les résultats complets de la Boussole d'Or 2003 figurent en annexe.
 Félicitations à Fabien Pasquasy (1^{er}) – Aline Hermans (2^{ème}) – Nicolas Sillien (3^{ème}) et Erik Vliegen (4^{ème}).
 ? L'Assemblée souhaite chaleureusement remercier le Secrétaire sortant de la Commission technique, Serge Dery, pour l'étendue et la qualité du travail effectué durant la décennie qui vient de s'écouler.
 ? Nouvelle adresse du Secrétariat de l'A.B.S.O.-B.V.O.S. c/o Eric Hully
 Vieux Tienne 8 à 5100 Wépion
 tel : 081 73 37 17 fax : 081 22 24 73
 Email : eric.hully@skynet.be

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée à 17 h .

Eric Hully,
 Secrétaire général.